

Charte Discussions Pronote au collège Olympe de Gouges à Cadaujac : pour un dialogue constructif entre enseignants et parents

L'objet de cette charte est de définir un cadre pour les discussions entre les parents et les enseignants par Pronote.

Chaque enseignant est libre d'accepter ou non les discussions avec les parents par Pronote. Quand cette fonctionnalité n'est pas activée, le parent peut dialoguer avec un enseignant en utilisant le carnet de liaison (pour y écrire directement son message ou solliciter un rendez-vous).

Le parent peut légitimement demander des précisions à l'enseignant sur les programmes scolaires, les objectifs poursuivis, les modalités d'apprentissage, les modalités et le rythme des évaluations, les règles de vie en classe. Pour autant, ces demandes d'information ne doivent pas conduire à la remise en cause de la manière dont l'enseignant mène ses activités pédagogiques. Seul un Inspecteur Pédagogique est en effet fondé à porter un jugement expert sur le contenu de l'enseignement d'un professeur.

Le parent peut s'informer auprès de l'enseignant du comportement de son enfant en classe, de l'évolution de ses résultats, de ses points forts ou /et faibles et sollicite des conseils pour venir en aide à son enfant. Le parent peut aussi être conduit à préciser le cadre, les contraintes familiales et sociales de l'enfant en apportant à l'enseignant des éléments sur le comportement de son enfant voire sur son rapport à l'école.

La mission première des enseignants est d'être en classe avec les élèves, de préparer les cours, de corriger les copies : il ne peut donc pas être attendu des enseignants qu'ils répondent instantanément à aux questions ou messages d'un parent. Le parent veille à ce que la fréquence des messages envoyés soit raisonnable.

Parents et équipes éducatives ont à construire ensemble une relation basée sur la confiance et le respect réciproque. Chacun doit donc adopter un ton correct, et s'interdire toute parole agressive, blessante ou inappropriée.

Si un message est jugé inapproprié (dans sa forme ou dans son contenu), tout utilisateur peut le transférer au Principal (faire un clic droit sur le message, puis Transférer au superviseur) qui pourra décider de clore la discussion, ou proposer une médiation.

Il faut éviter d'écrire un message sous le coup de l'énervement ou de la colère. Comme le dit le proverbe « Le sage tourne sept fois la souris dans sa main avant de cliquer » !

Année scolaire 2022-2023

La Principale
N. Beaudouin

**Collège de
CADAUJAC**
250 chemin du
Château
33140
CADAUJAC

